

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 26 (1946)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Revue de presse franco-suisse

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE DE PRESSE FRANCO-SUISSE

## LA SUISSE OÙ S'ÉTAIT RÉFUGIÉE LA PAIX

« Je vois tout » du 13 février 1946 a publié un article dont l'auteur examine et réfute les reproches adressés à la Suisse et conclut en ces termes :

Bien que la Suisse ait muni son gouvernement, le Conseil fédéral, de pouvoirs exceptionnels, pour répondre aux lourds devoirs imposés par la guerre, ce pays était l'un des rares en Europe où la liberté politique était respectée.

Les citoyens suisses gardaient jalousement leur indépendance, et si, officiellement, la Confédération était

neutre, les pièces jouées dans les théâtres ou les couplets des chansonniers trahissaient nettement la sympathie helvétique.

Et puis, celui qui n'a pas vécu les 14 juillet de 1943 et 1944 en Suisse, ne connaîtra jamais la cote d'amour dont jouit la France dans ce pays!

## LE « MALAISE HELVÉTIQUE »

D'un lumineux article du « Monde » du 9 avril 1946, nous extrayons les quelques passages suivants :

Miraculeusement épargnée par la guerre, la Suisse est-elle à la veille d'une grave crise politique? On serait tenté de le croire à en juger par certaines polémiques qui se sont donné libre cours dans des hebdomadaires publiés notamment en Suisse alémanique. Des critiques acerbes contre les institutions et contre la politique suivie par le Conseil fédéral, des attaques véhémentes contre des personnalités politiques et militaires, des révélations tapageuses, dont certains « scandales de guerre » fournissent le prétexte, et, brochant sur le tout, un mécontentement général que les passions partisans enveniment et exploitent, telles semblent être les composantes de ce qu'il est convenu aujourd'hui d'appeler le « malaise helvétique ». A première vue, on s'explique assez mal ce concert de plaintes et de récriminations, dans un pays qui jouit, assez exceptionnellement, d'une prospérité matérielle que ses voisins peuvent, à bon droit, lui envier...

Il faut donc admettre que ce « malaise » est avant tout moral et politique...

Quant à la neutralité helvétique, on sait que l'extrême-gauche, en accord avec la presse soviétique, la condamne sans appel. Mais cette thèse est loin d'être adoptée par l'ensemble de l'opinion. Du point de vue suisse, cette neutralité a rendu d'indéniables services. Du point de vue international, la question qui se pose est de savoir si l'abandon de ce principe traditionnel comporterait nécessairement de réels avantages militaires ou économiques. Or l'examen impartial des faits ne permet guère de conclure dans ce sens. On peut se demander si toutes ces controverses n'ont pas été suscitées exclusivement à des fins idéologiques, la coopération internationale n'étant ici qu'un prétexte...

Il serait injuste de ne pas reconnaître que le Conseil fédéral s'est vu imposer de lourdes responsabilités. Il a assumé, en particulier, deux tâches essentielles : l'organisation de la défense nationale (mise sur pied d'une armée de 800 mille

hommes parfaitement équipés et armés, construction d'énormes travaux défensifs), et celle d'une économie de guerre qui a permis au peuple suisse non seulement de manger à sa faim, mais de ravitailler plusieurs milliers de réfugiés, d'internés, d'évadés, de malades, d'enfants, etc... Lui reprocher, aujourd'hui, de n'avoir pas adopté à l'égard d'un Reich tout-puissant et tentaculaire une attitude arrogante est chose aisée. Le devoir qui s'imposait aux Suisses, en ces années terribles, n'était-il pas de tenir, sans d'impardonnables compromissions, et de se préparer en prévision d'une agression toujours à redouter? On pourra objecter, il est vrai, les livraisons à l'Allemagne. Mais sans ce trafic la Suisse aurait été dans l'impossibilité de fabriquer son armement, faute d'acier, et le béton de ses fortifications, faute de charbon. Or, cet acier et ce charbon provenaient et ne pouvaient provenir que d'Allemagne.

En résumé, ce « malaise helvétique » n'est ni aussi grave ni aussi profond que le prétend l'opposition. Certes, l'opinion dans son ensemble, aspire à renouveler les cadres gouvernementaux, à introduire des réformes. Mais, surtout, elle aspire à se défaire de tout l'appareil administratif imposé par la guerre, à supprimer le régime des pleins pouvoirs, à restreindre l'ingérence de la Confédération dans les affaires cantonales, municipales, privées. En somme, elle se prononce pour un libéralisme raisonnable et vivifiant, et non en faveur de l'étatisme intégral professé par l'extrême-gauche. Ce « malaise » n'est donc pas aigu. Sans doute, les récentes élections partielles dans certaines grandes villes ont-elles révélé des tendances socialistes. Mais en réalité, la paix sociale ne paraît guère menacée, et l'on est en droit de douter que l'« isolement » de la Suisse, l'« affaire Masson » et quelques autres « scandales » vieux de cinq ans constituent les signes indiscutables d'un « malaise » d'une exceptionnelle gravité.

## TOURISME

Tout est mis en œuvre pour augmenter l'exportation « invisible » que l'on attend de la Suisse du trafic voyageurs, afin d'obtenir les devises dont la France a un si urgent besoin. Une carte d'identité est en préparation à l'intention des étrangers désireux de visiter la France. Cette carte, munie d'une photographie, serait remise par les consulats français à l'étranger (Suisse y compris) à tout voyageur requérant et obtenant un visa pour la France. Cette « carte d'identité touristique » devrait non seulement faciliter les formalités à accomplir lors du passage de la frontière, mais elle donnerait droit à certains avantages substantiels, telle l'obtention

d'une ou deux décades de tabac. Elle présenterait un intérêt tout particulier pour les voyageurs se rendant en France en automobile, du fait qu'elle contiendrait un coupon donnant droit à 500 litres d'essence, honoré par les services compétents des chefs-lieux de départements ou de Paris. Des arrangements globaux seront probablement pris afin de décharger les voyageurs des formalités nécessaires pour obtenir les fonds indispensables aux voyages. Il en serait de même en Suisse.

(Revue suisse des hôtels, 25 avril 1946.)